

## Les collectivités, adeptes contraints de la rigueur budgétaire

Les élus locaux ont cessé d'être les cancre de la maîtrise des dépenses publiques. C'est ce qui ressort d'une note publiée par François Ecalte, ancien magistrat de la Cour des comptes, à la tête du site Fipeco. Si le poids des dépenses locales dans le PIB a grimpé de 2 points de 1998 à 2013 (hors transferts de compétences de l'Etat), les collectivités ont ensuite été contraintes de se serrer la ceinture, notamment sous la

pression de l'Etat, qui a coupé dans leurs dotations. Puis, en 2018, Emmanuel Macron a proposé un pacte aux élus, s'engageant à maintenir leurs dotations s'ils parvenaient à contenir la hausse de leurs frais de fonctionnement sous les 1,2%. Pari gagné pour l'instant, puisque les dépenses courantes des collectivités n'ont progressé que de 0,9% l'an passé, tandis que l'investissement local reparti à la hausse. **D. B.**

### LEÇON N° 1

#### Modération

Le rythme de progression des frais de fonctionnement des collectivités a été divisé par trois entre 2013 et 2018. En particulier, la masse salariale a ralenti du fait du gel du point d'indice décidé par l'Etat et des efforts des élus locaux pour maîtriser leurs effectifs, en baisse de 0,4% par an en 2016 et 2017.

### LEÇON N° 2

#### Elections

Les dépenses d'équipement des communes et de leurs groupements fluctuent selon un cycle électoral : elles baissent l'année des municipales et la suivante, car la nouvelle majorité doit choisir ses projets et lancer des appels d'offres. Puis, les dépenses montent en puissance à mesure que les prochaines élections approchent.

### LEÇON N° 3

#### Dotations

De 2014 à 2017, l'Etat a réduit les dotations aux collectivités de 11 milliards d'euros. De quoi accentuer la baisse des investissements après les élections et forcer les élus à contenir les frais de fonctionnement. A partir de 2018, Emmanuel Macron s'est engagé auprès de 322 grandes collectivités à maintenir les dotations en échange d'une maîtrise des dépenses.

Evolution des dépenses publiques locales (en %)

